

## Séance du 15 décembre 2004

<p><b>1°) Compte-rendu de la séance du 28 /07/04</b></p> <p><b>2°) Informations diverses</b></p>	<p><b>Présents</b> 8/8 : ANE François, BERTHOUMIEUX Jacques, CHARRUE Gaëlle, GALIN Jean-Pierre, RIEU Patrice, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Vincent, PENATO Frédérique</p> <p>Pas de remarques, compte-rendu adopté.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Rapport sur les mines de Castel Minier : Mr Téreygeol, du CNRS, vient de transmettre son rapport sur la dernière campagne de fouilles archéologiques effectuée en automne avec son équipe. La découverte d'un lingot d'acier (et non de fer) ferait remonter les échanges entre les vallées d'Aulus et de Vicdessos avant 1250. La priorité de la Commune, dans les prochains mois, sera de sauvegarder les meules éparses dans la nature. Ce rapport est à la disposition de la population.</li><li>b) Compte-rendu du dernier conseil de la Communauté des Communes : J Berthoumieux fait un rapide bilan de la saison thermale (420 curistes, en augmentation, avec un chiffre d'affaires total stable par rapport à 2003), il rappelle les différents types de gestion qui se sont succédés depuis la rénovation des thermes. La Communauté des Communes a décidé de lancer un nouvel appel d'offre public pour la gestion du complexe thermal sous forme de délégation de service public. Cela se fera en deux temps :<ul style="list-style-type: none"><li>- d'abord un appel à candidature mi-décembre avec un délai de réponse d'un mois.</li><li>- puis envoi du cahier des charges aux candidats retenus avec réponse sous 30 jours.</li></ul></li><li>c) Lertzolite : Un professeur nous a fait parvenir 3 posters décrivant l'importance de cette roche dans la zone de l'étang de Lers. Ils seront exposés dans un premier temps à la médiathèque</li><li>d) Futur Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement : Il est demandé à la Commune de produire les comptes administratifs et budgets des trois dernières années. Une prochaine réunion est prévue le 20 décembre, le protocole devra être signé vers le 15 janvier 2005.</li><li>e) Vente du centre équestre : opération réalisée le 14 octobre 2004, pour 17 600 €</li><li>f) Prochain bulletin municipal : édition courant janvier suivi d'une réunion publique pour faire un bilan à mi-mandat.</li><li>g) Programme des manifestations : Mercredi 29 décembre, cérémonie des vœux du Conseil Municipal et du Maire aux administrés, avec apéritif concert et buffet froid. Samedi 22 janvier 2005, galette des rois pour les aînés. Samedi 29 janvier 2005 : Saint Vincent, fête du village, animé par le Comité des fêtes</li><li>h) Tribunal administratif, affaire commune/comité écologique ariégeois concernant le PLU: lecture rapide du projet de mémoire de notre avocat. Le conseil demande qu'en cas de jugement favorable le montant du dédommagement soit plus élevé</li><li>i) SICTOM et réclamation sur emplacement des containers : J Bertoumieux fait le compte-rendu de la dernière réunion du SICTOM au cours de laquelle un bilan du tri sélectif, Commune par Commune, a été effectué. Aulus n'est pas parmi les mieux classées , aussi est-il décidé de diffuser et de relayer vers tous les administrés la note du SICTOM rappelant les consignes en matière de tri, objets encombrants compris.</li></ul> <p>Un administré se plaint de l'emplacement du point de ramassage (journaux, emballages et verre) de la Gare. Ce endroit fût choisi pour sa situation centrale et son éloignement du voisinage (100 mètres de la plus proche habitation). Le Conseil n'est pas opposé à son déplacement si le SICTOM accepte de prendre à sa charge les frais afférents et si un nouvel emplacement est trouvé, offrant moins d'inconvénients que l'existant.</p>
--	---

<p><b>3°) Subvention pour clôturer le compte d'une association.</b></p>	<p>j) Note de la Préfecture sur les règles en matière d'interdiction de stationnement des caravanes. Monsieur le Préfet met en garde les maires sur les interdictions intempestives édictées à l'encontre des caravanes. Sur la voie publique, c'est au code de la route qu'il convient de se référer. Pour le Conseil une réglementation stricte sera définie dès que l'aire de service sera réalisée</p> <p>Une subvention de 302 € est votée (unanimité) au bénéfice de l'association Aulus Animation, pour lui permettre de solder ses comptes avant dissolution.</p>
<p><b>4°) Station de Guzet : Délibérations et arrêtés d'ouverture</b></p>	<p>Monsieur le Maire donne lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du plan de secours et du PIDA établis lors de la réunion de la commission de sécurité communale du 19 novembre 2004,</li> <li>- des 3 délibérations approuvant le plan de secours, fixant les tarifs des secours et les modalités d'application de ces tarifs.</li> <li>- les 8 arrêtés relatifs à l'ouverture de la station, à la sécurité sur les pistes et aux prescriptions relatives aux activités autres que ski alpin.</li> </ul> <p>Délibérations adoptées à l'unanimité.</p>
<p><b>5°) Station de Lers.</b></p>	<p>Approbation des délibérations (unanimité) sur le plan de secours, les tarifs des secours et lecture des arrêtés réglementant la pratique du ski de fond et les activités annexes sur la station.</p>
<p><b>6°) Budget 2005, premières orientations.</b></p>	<p>Une première liste de petits investissements a été proposée (voirie, tables pour aire de pique nique, accessoires pour matériel roulant, équipement pour peinture etc..).</p> <p>L'association de la course de la Ronde de l'Isard nous demande un engagement de principe pour une subvention (1500 € + prise en charge de petites dépenses annexes) pour organiser une arrivée d'étape à Aulus au mois de mai . Adopté à l'unanimité.</p> <p>L'association Transfrontalière Ustou-Tavascan demande une subvention de 500 € Le Conseil statuera en même temps que pour les autres associations.</p>
<p><b>7°) Travaux en cours et à venir</b></p>	<p><b>Riou :</b> Un plan descriptif des travaux a été établi par le service du RTM qui a été remis à des propriétaires riverains. Normalement l'entretien du ruisseau est à la charge de ces riverains. Nous proposons que la commune le prenne en charge par le biais d'un dossier subventionné à 70 % du montant hors taxe des travaux. Si certains propriétaires ont donné leur accord, il reste encore quelques autorisations à obtenir en particulier de propriétaires qui seront les premiers bénéficiaires de ces travaux de protection. Le Conseil se donne jusqu'au 31 décembre 2004 pour confirmer ou non la réalisation de ce projet.</p> <p><b>Latrape :</b> Restauration de l'ouvrage contre les avalanches. L'accord pour les subventions vient d'être obtenu. Dans ce cas aussi les propriétaires devront donner leur accord ou pourront être responsabilisés en cas d'opposition.</p> <p><b>Moulin :</b> 90% des travaux sont réalisés, il reste encore la remise en marche d'une meule.</p> <p><b>Débroussaillage :</b> Le géomètre doit établir le périmètre de protection.</p> <p><b>Réseau électrique basse tension :</b> L'enquête publique est close. Dès réception, le rapport du commissaire enquêteur sera transmis à l'autorité de tutelle. Nous souhaitons des travaux pour le printemps 2005</p>

<p><b>8°) Groupement pastoral d'Ustou</b></p>	<p>La création de ce groupement sur la zone du Freychet, du Fouillet et du Mont Rouch concerne les trois communes Ustou, Ercé, Aulus. Monsieur le Maire donne lecture du projet de la convention pluriannuelle de pâturage avec les clauses particulières ( priorité aux éleveurs aulusiens, droit de chasse, station de Guzet et projet de rénovation du petit patrimoine de nos montagnes) inscrites dans la délibération à laquelle il sera fait référence dans l'article concerné par ces clauses. <b>La convention pluriannuelle est adoptée à l'unanimité.</b></p> <p>Distraction du régime forestier de parcelles soumises concernées par la convention. <b>Le Conseil adopte la délibération de distraction pour ces parcelles à l'unanimité.</b></p>
<p><b>9°) Assainissement</b></p>	<p>La DDAF nous présente deux marchés de maîtrise d'œuvre pour la station d'épuration et la réhabilitation (2<sup>ème</sup> tranche) du réseau. Le Conseil propose de patienter et d'attendre la proposition de protocole d'adhésion au futur syndicat départemental avant de signer ces marchés.</p>
<p><b>10°) Place du midi</b></p>	<p>Lors d'une première réunion de travail avec les professionnels riverains deux remarques importantes ont été formulées : L'insuffisance de parkings et le manque de place pour les piétons à la périphérie (motif central trop important). Les services techniques du Conseil Général ont donné leur accord pour diminuer le motif central et le rayon de giration. La Conseil demande à Mr le Maire de faire une proposition d'achat aux propriétaires des terrains situés dans le triangle derrière le bureau de tabac.</p>
<p><b>11°) Droit de préemption</b></p>	<p>Après discussion ce droit ne sera pas utilisé par la Commune pour les garages de l'ancien hôtel Majestic</p>
<p><b>12°) Projet de cinéma « Utopia »</b></p>	<p>L'architecte a envoyé une première esquisse qui permettra de se positionner lors de la réunion du groupe de pilotage du pôle touristique. Il fera ultérieurement une proposition pour un avant projet</p>
<p><b>13°) Hydroélectricité</b></p>	<p>Après avoir informé la population par une note largement diffusée, sur le projet du Fouillet, le Conseil Municipal fera une réunion de travail sur le sujet courant janvier. Ce thème sera abordé, parmi d'autres, lors de la réunion publique qui suivra la diffusion du bulletin municipal à mi-mandat, courant février.</p>
<p><b>14°) acquisition terrain</b></p>	<p>Le Conseil approuve à l'unanimité l'acquisition d'une partie de parcelle au pied du cimetière, propriétaire Mme AMIEL Eléonore, aux conditions demandées (1 €symbolique et travaux d'aménagement), mandate Monsieur Le Maire pour engager la procédure. Cet emplacement servira à la réalisation d'un petit parking pour les cérémonies religieuses.</p>